

## **Southlake Regional Health Centre**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

La reprise économique et une croissance durable émaneront d'une plus forte présence du Canada dans les marchés technologiques mondiaux en exploitant les forces du secteur privé et en instaurant de nouveaux partenariats et de nouvelles collaborations afin de stimuler l'innovation dans de nouveaux secteurs. D'après mon expérience à titre de physicien-astronaute, de spatiologue et de dirigeant au sein de l'Agence spatiale canadienne et de la NASA, il a été prouvé que les défis uniques posés par les vols spatiaux habités alimentent le développement de nouvelles technologies susceptibles d'être commercialisées. L'expertise canadienne en robotique spatiale, reconnue mondialement, a été mise à profit par les sociétés MDA et IMRIS, lesquelles ont créé le premier robot ultraprécis pour la neurochirurgie s'appliquant à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) peropératoire. L'expertise canadienne dans le secteur biomédical est aussi mise à profit au moyen d'initiatives collaboratives apportant des solutions technologiques rentables aux défis mondiaux actuels liés aux soins de santé et le Canada en tire des avantages économiques. La ville de Newmarket et la région de York sont au troisième rang des grappes d'entreprises biomédicales en Amérique du Nord et nous croyons que le Southlake Regional Health Centre peut constituer un catalyseur pour le développement d'une capacité à soutenir la concurrence sur le marché mondial. Le modèle que nous proposons se fonde sur le modèle de commercialisation de la NASA et celui du Sheikh Zayed Institute for Surgical Innovation à Washington. En réunissant les meilleurs cliniciens, ingénieurs et réalisateurs de logiciel et en utilisant les nouveaux processus d'amélioration de la collaboration, il est possible de créer les conditions qui accélèrent l'innovation : les nouvelles idées en matière de technologie sont testées rapidement de manière à améliorer le taux de succès des initiatives commerciales. Nous aimerions que le gouvernement du Canada nous accorde des fonds pour augmenter la capacité du centre, embaucher des ingénieurs supplémentaires et mettre nos produits sur le marché plus rapidement. Nous souhaitons utiliser ce financement de démarrage pour créer une entité autosuffisante financée à partir des revenus générés par la commercialisation.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Soutenir à un stade précoce le développement d'organisations qui ont démontré leur capacité à commercialiser des produits canadiens novateurs. C'est probablement le meilleur outil dont dispose le gouvernement du Canada pour créer des emplois. Un des éléments clés de cette stratégie est la création d'une infrastructure axée sur l'innovation et la commercialisation, et non seulement sur l'invention. Nous croyons avoir créé une infrastructure favorisant la réussite de la commercialisation de dispositifs médicaux. À titre d'hôpital de soins tertiaires doté de programmes cardiologiques et oncologiques de

classe mondiale, nous mettons l'accent sur les solutions rentables – des dispositifs qui excellent dans les soins quotidiens donnés aux patients. À l'aide de professionnels de la santé de première ligne contribuant à la définition des exigences en matière de nouvelle technologie et à l'élaboration du processus de développement, Southlake a lancé Patient Way, une entreprise en démarrage qui conçoit des comptoirs de service visant à simplifier l'inscription des patients dans les hôpitaux. Nous croyons que le développement de solutions technologiques rentables dans le domaine des soins de santé peut stimuler la création de nouveaux emplois et la croissance économique dans le secteur biomédical. Au moyen de partenariats avec des établissements universitaires et des entreprises du secteur privé, nous définissons des pratiques novatrices en matière d'éducation et d'administration des soins de santé favorisant la réussite des initiatives de commercialisation et la création d'un avantage en matière de santé pour la population canadienne. L'accélérateur des innovations biomédicales de Southlake prépare de nouveaux projets collaboratifs, en partenariat avec MDA, Phillips et L3, et cultive le partenariat établi avec Patient Way. Nos politiques en matière de propriété intellectuelle favorisent la participation du secteur privé. Une participation précoce du secteur privé favorise également une sensibilité au marché permettant d'évaluer rapidement les possibilités de commercialisation des solutions et d'assurer que les ressources sont consacrées aux produits ayant la plus grande probabilité de réussite sur le marché. Nous souhaitons commercialiser des produits dans les domaines de l'informatique de la santé, du diagnostic et du traitement de précision, et de la chirurgie assistée par ordinateur. Chacun de ces domaines a un vaste marché potentiel. Par exemple, le marché mondial de la chirurgie avec effraction minimale et de la simulation médicale est évalué à quelque 30 milliards de dollars. De même, le nouveau marché des détecteurs biomédicaux sans fil et de l'informatique médicale devrait atteindre une valeur de plusieurs milliards de dollars au cours de la prochaine décennie. Le Canada a l'occasion unique d'acquérir un avantage économique en investissant dans le secteur de la technologie biomédicale.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Il faut faire quelque chose pour alléger le fardeau économique imposé sur le système des soins de santé en conséquence du vieillissement de la population canadienne. Réduire les coûts tout en maintenant la qualité des soins constitue un défi de taille. Le virage du modèle de prestation des soins de santé pour les maladies chroniques du milieu hospitalier au milieu communautaire contribuera à réduire le coût global prévu de la gestion des maladies chroniques, estimé à 47 milliards de dollars pour les 20 prochaines années. Notre centre mettra sur le marché de nouvelles technologies qui permettront de traiter à domicile les patients atteints de maladies chroniques et offrira aussi des emplois aux Canadiens qui mettront au point et commercialiseront ces nouvelles technologies. Nous croyons que l'accélérateur des innovations biomédicales de Southlake est un exemple de la manière dont nous pouvons attirer des travailleurs qualifiés au Canada. Nous croyons que les candidats les plus talentueux recherchent des endroits où ils peuvent se familiariser avec la technologie de pointe et travailler au sein d'un environnement créatif leur permettant de mener à bien leurs projets. Nos partenariats avec des entreprises de pointe au plan mondial nous placent en position unique pour attirer et maintenir en poste des travailleurs qualifiés parce que nous leur permettons de travailler à des innovations dans un environnement collaboratif conçu en vue d'une mise sur le marché rapide des produits. Un investissement à l'appui de notre proposition de la part du gouvernement du Canada assurera de placer le Canada en meilleure position pour relever les principaux défis associés aux soins de santé, comme les temps d'attente, l'accès aux soins et la limitation des coûts dans le secteur de la santé grâce à l'utilisation de nouvelles technologies. Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Nous avons pour objectif de mettre au point des technologies qui permettront à nos professionnels de la santé de participer à leur conception et à leur mise au point, et de suivre leur formation en bénéficiant des technologies de pointe, et aussi de mettre ces dispositifs sur le marché au profit des patients du Canada et du monde. Nous avons développé un comptoir de service permettant l'inscription en ligne et le contrôle rapide des patients qui a prouvé sa capacité à gagner du temps pour les patients et le personnel tout en réduisant les temps d'attente et le nombre d'erreurs. Le personnel clinique de notre hôpital a collaboré directement avec des ingénieurs et des réalisateurs de logiciel du secteur privé pour résoudre des problèmes immédiats qui se posent tous les jours chez nous. La solution est définie de manière à pouvoir être adaptée à tout autre établissement de soins de santé et nos partenaires privés nous assurent qu'une voie de commercialisation est toujours ouverte en vue d'un potentiel de commercialisation futur. Les produits développés ainsi sont destinés à réussir dans le monde réel et le temps de mise au point est réduit grâce à la constante interaction des équipes cliniques avec les concepteurs. Il s'agit d'innovations à leur meilleur et du genre d'innovations dont le Canada a le plus besoin.

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

La commercialisation de nouvelles technologies demeure un défi au Canada. Il est essentiel d'accroître la productivité, de remédier à la pénurie de main-d'œuvre, de créer des emplois et de réduire le déficit. Une partie de la solution consiste à créer un environnement favorable à l'essor des entreprises grâce à de faibles taux d'imposition. Il est tout aussi important de créer un environnement favorable à l'innovation. Le monde universitaire obtient d'excellents résultats en matière de création de nouvelles connaissances grâce à la recherche jugée par les pairs. Le Canada ne dispose pas de structures et de mécanismes axés sur le marché et le secteur public doit trouver comment lancer de nouveaux produits commercialisables. Cela s'avère particulièrement dans le secteur de la santé dont le portefeuille de la recherche universitaire est riche tandis que le portefeuille de la commercialisation est limité. Southlake cherche à faire les choses différemment, à prendre des risques calculés et à permettre à nos cliniciens hautement qualifiés de travailler dans un environnement de collaboration avec l'industrie en vue de créer des technologies de pointe et inédites. Nos partenaires de l'industrie sont très qualifiés et affichent un solide dossier de résultats et d'esprit d'entreprise. Nous disposons de conseillers qui nous aideront à cheminer vers le succès. Avec la collaboration du gouvernement fédéral à titre de partenaire égal, je sais que l'avenir recèle des possibilités illimitées. Nous demandons une contribution du gouvernement du Canada au moins égale à la nôtre, soit de 19,2 millions de dollars, afin d'assurer que l'accélérateur des innovations biomédicales de Southlake ait les ressources nécessaires pour améliorer la manière dont nous innovons au Canada et offrir au Canada et au monde des soins de santé une excellence spectaculaire. Nous vous remercions d'avoir pris le temps d'examiner notre mémoire et vous assurons que nous serions heureux de comparaître devant le comité au moment et à l'endroit de son choix si la possibilité nous en était offerte.